STATE OF MICHIGAN

LANSING

GRETCHEN WHITMER
GOVERNOR

OFFICE OF THE GOVERNOR

GARLIN GILCHRIST
LT. GOVERNOR

ORDRE EXÉCUTIF

N° 2020-4

Déclaration d'état d'urgence

Le nouveau coronavirus (COVID-19) est une maladie respiratoire qui peut entraîner une maladie grave ou la mort. Elle est causée par une nouvelle souche de coronavirus qui n'avait pas été détectée chez les êtres humains et qui se propage facilement d'une personne à l'autre.

Le COVID-19 a été identifié comme la cause d'une épidémie de maladie respiratoire détectée pour la première fois dans la ville de Wuhan dans la province chinoise du Hubei.

Aux États-Unis, la propagation du virus s'est produite de personne à personne, certaines personnes ont été contaminées sans avoir voyager et sans source d'exposition connue.

Le 31 janvier 2020, le secrétaire du Ministère de la santé et des services sociaux des États-Unis (USDHHS), Alex Azar, a déclaré que le COVID-19 constitue une urgence de santé publique, les gouvernements locaux et des États concernés ont également déclaré l'état d'urgence.

L'État du Michigan a pris des mesures proactives pour se préparer et empêcher la propagation de cette maladie.

Le 3 février 2020, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Michigan (MDHHS) a activé le centre de coordination des urgences de santé communautaire et a travaillé avec diligence avec les services de santé locaux, les systèmes de santé et les fournisseurs de soins de santé du Michigan pour s'assurer du dépistage et des préparations appropriées pour COVID-19. Le 28 février 2020, j'ai activé le Centre des opérations d'urgence de l'État pour maximiser la coordination avec les agences étatiques, locales et fédérales, ainsi que les partenaires privés pour aider à lutter contre la propagation de la maladie. Le 3 mars 2020, j'ai créé quatre groupes de travail comprenant des agences gouvernementales clés de l'État pour coordonner la réponse de l'État tout en travaillant en étroite collaboration
avec la communauté appropriée et les organisations non gouvernementales

pour lutter contre la propagation de COVID-19 et évaluer l'impact qu'il pourrait avoir sur la vie quotidienne des habitants du Michigan. Et tout au long de cette période, l'État a travaillé avec les écoles, les entreprises, les prestataires de soins médicaux, les services de santé locaux et les résidents pour s'assurer qu'ils disposent des informations dont ils ont besoin pour se préparer aux cas potentiels.

Le 10 mars 2020, le MDHHS a identifié les deux premiers cas présumés positifs de COVID-19 au Michigan.

La section 1 de l'article 5 de la Constitution du Michigan de 1963 confère au gouverneur le pouvoir exécutif de l'État du Michigan.

GEORGE W. ROMNEY BUILDING • 111 SOUTH CAPITOL AVENUE • LANSING, MICHIGAN 48909
~www.michigan.g~ov

La loi de 1976 sur la gestion des urgences, PA 390, telle que modifiée, MCL 30.403 (4), prévoit que que "le gouverneur doit, par décret ou proclamation, déclarer l'état d'urgence s'il constate qu'une urgence s'est produite ou qu'il existe une menace d'urgence. "

La loi de 1945 sur les pouvoirs d'urgence du gouverneur de 1945, 1945 PA 302, telle que modifiée, MCL 10.31 (I), prévoit que « pendant les périodes de grande crise publique, de catastrophe, d'émeute ou de situation d'urgence publique similaire dans l'État, ou en cas de danger immédiat le gouverneur peut proclamer l'état d'urgence et désigner la zone concernée."

Agissant en vertu de la Constitution de 1963 et de la loi du Michigan Law, J'ordonne ce qui suit :

1. Un état d'urgence est déclaré dans tout l'État du Michigan.

2. La Division de la gestion des urgences et de la sécurité intérieure du Département de la police d'État (EMHSDDSP) doit coordonner et maximiser tous les efforts de l'État qui peuvent être activés à son service pour aider les gouvernements locaux et les fonctionnaires et peut demander à tous les départements de l'État d'utiliser les ressources disponibles pour aider.

3. L'état d'urgence prend fin lorsque les conditions d'urgence n'existent plus et que des programmes appropriés ont été mis en place pour résoudre les problèmes créés par ces conditions d'urgence, conformément aux autorités légales sur lesquelles cette déclaration est fondée et à toute limite de durée imposée par ces autorités.

Donné sous mon seing et le grand sceau de l'État du Michigan.

Date : Le 10 mars 2020

GRETCHEN WHITMER
GOUVERNEUR

Par le gouverneur :

Jocelyn Benson

SECRETARY OF STATE

DÉPOSÉ AUPRÈS DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

ON 3/10/2020 AT 11:30pm

le 10 mars 2020 à 23 h 30